

Formation des dirigeants : TRESORIER



Sommaire :

Objectif :

Permettre à tout trésorier d'association de se familiariser avec la comptabilité, s'initier au plan comptable, au bilan et compte de résultat.

Programme :

I. Les obligations comptables

- 1. Contraintes Statutaires**
- 2. Contraintes Contractuelles**
- 3. Contraintes Judiciaires**
- 4. Obligations Légales**

II. La comptabilité des associations

- 1. Définition**
- 2. Organisation comptable**
- 3. Exemple d'une comptabilité simple**
- 4. Exemple d'une comptabilité à partie double**
- 5. Plan comptable et Comptabilité analytique**
- 6. Exemple de comptabilité informatisée**
- 7. Les comptes annuels**

III. Le contrôle des comptes

- 1. Les associations « obligées »**
- 2. Les autres**

IV. Les conseils

Méthodes et outils pédagogiques :

Chaque point du programme sera appuyé par des documents diffusés par vidéo projection.

Un support sera remis à chaque participant le souhaitant (tarif 5 €) en début de stage reprenant l'ensemble de la diffusion pendant le stage et agrémenté de documents pratiques